

LES CLASSES MOYENNES AFRICAINES SONT-ELLES UN MOTEUR DE DÉMOCRATISATION ?

PAR

HÉLÈNE QUENOT-SUAREZ (*)

La montée des classes moyennes est un phénomène nouveau et rapide en Afrique, qui mène à une reconfiguration des sociétés, tant dans leurs aspirations que dans leurs rapports de force.

Le phénomène de « rattrapage » économique à l'œuvre actuellement en Afrique subsaharienne invite naturellement à la comparaison avec les voisins du Maghreb. En Afrique du Nord, cet accroissement de classes de populations plus riches, mieux éduquées et mieux informées des formes politiques existant dans le reste du monde s'est heurté à des régimes politiques qui, eux, ne s'étaient pas modernisés et empêchaient largement la « prise de liberté » à la fois sociale et économique à laquelle ces nouvelles classes « moyennes » aspiraient. Les Printemps arabes ont « *mis en mouvement des sociétés qui ont été longtemps apparemment immobiles* » (1) Dans ces revendications, les classes moyennes ont joué un rôle prépondérant, quoique non exclusif. L'éducation, la connexion au monde, les aspirations à la liberté et à l'expression sont des caractéristiques des classes moyennes. Les régimes en place dans le Maghreb ne leur permettaient pas d'évoluer dans ce sens.

Qu'en est-il en Afrique subsaharienne ? Le continent décolle économiquement et entraîne dans son sillage des populations toujours plus nombreuses de « classes moyennes » qui, sorties des dynamiques de survie, aspirent à la stabilité et à la consommation. Cette excellente nouvelle économique a-t-elle des conséquences politiques ? L'émergence des classes moyennes africaines peut-elle devenir un facteur de remise en cause de régimes en place depuis parfois près de 30 ans ? Ces classes mieux éduquées, mieux informées, plus exigeantes peuvent-elles être des catalyseurs de démocratie et porter les espoirs, après la rénovation économique, d'une rénovation sociale et politique du continent ?

La réponse pourrait être affirmative, la bonne nouvelle économique du continent devant conduire à une bonne nouvelle politique. Nous verrons que, dans les faits, les corrélations ne sont pas automatiques, car les liens de

(*) Chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI, France).

(1) Bertrand BADIE, « Printemps arabe : un commencement », *Etudes*, tome 415, n° 7, 2011, p. 7.

causalité sont plus complexes et parfois plus ténus (2) : « *Drivers of unrest and avenues for unrest are distinct ; the fact that all the ingredients for mass discontent are ostensibly present in Cameroon, for example, does not make popular revolution there a foregone conclusion. Moreover, Mali's experience in 2012 provides a caution against blank assumptions about popular resistance to autocratic elements : there we have recently seen a crowd demonstrate in support of a military coup against a democratic and relatively benign administration* ».

Il faut, pour comprendre les liens possibles entre émergence des classes moyennes et démocratisation, revenir d'abord sur la définition du concept et comprendre que le terme « classe moyenne », créé dans un contexte occidental historiquement daté, porte des présupposés forts qui ne s'appliquent pas forcément au continent africain. Nous verrons que, paradoxalement, dans le contexte d'États souvent faibles, les classes moyennes n'ont pas toujours intérêt à la démocratie. Enfin, si les classes moyennes ne sont pas un catalyseur, nous montrerons qu'elles sont une variable importante de l'amélioration des régimes politiques et de la démocratisation et nous tenterons de comprendre à quelles conditions elles peuvent se mobiliser et devenir une force motrice de changement.

Cette analyse se base sur des études et observations menées dans plusieurs pays africains, particulièrement au Ghana (3). L'évolution des classes moyennes dans ce pays très stable est particulièrement rapide et constitue une base de comparaison très riche avec les autres pays du continent.

UNE « CLASSE » DE MOBILISATION ?

Un groupe difficile à définir

Le groupe « classes moyennes » est très hétérogène. On en parle de plus en plus souvent pour l'Afrique car le continent connaît une croissance économique très régulière d'environ 5% par an. Quand on parle de « classes moyennes » en Afrique, on désigne ce qu'on appelle les « *local middle classes* », par opposition aux classes moyennes « globales », calculées à l'échelle mondiale. Il s'agit d'individus gagnant entre 2 et 20\$ par jour et par habitant (4). A l'échelle mondiale, ces personnes sont pauvres, mais, dans le contexte particulier de leur pays d'origine, elles font partie de la classe moyenne.

(2) Jolyon FORD, *Democracy and Change : What are the Prospects for an « African Spring » ?*, African Futures, Social Science Research Council Forum, disponible sur le site Internet forums.ssrc.org/african-futures/2012/07/14/democracy-change-prospects-african-spring/.

(3) Hélène QUENOT-SUAREZ, enquête de terrain, Accra, nov. 2004-mars 2005 et janv. 2011.

(4) Classification de la Banque africaine de développement. Cf. Charles Leyeka LUFUMPA (dir.), *The Middle of the Pyramid : Dynamics of the Middle Class in Africa*, Banque africaine de développement (Market Brief), 20 avr. 2011.

Intégrer dans le groupe « classes moyennes » des individus ne gagnant que 2\$ peut étonner, voire choquer. Cependant, dans la plupart des pays d'Afrique, c'est le seuil au-dessus duquel une personne sort de la pauvreté : elle peut se nourrir, avoir un toit et, en conséquence, être autonome. La question de la nourriture est essentielle. Dans une étude menée au Mozambique, un critère essentiel de définition de la sortie de pauvreté est la question de l'alimentation (5) : « *Augustinho (6) does not consider himself as poor because he can offer three meals to his family members and himself in everyday life. For him people are poor when they can only eat once or twice a day* ». Le fait de pouvoir manger est le symbole d'une autonomie, mise en valeur par toutes les personnes qui se définissent comme appartenant à la classe moyenne.

Il ressort donc que, au-delà des critères financiers, ce qui caractérise profondément la classe moyenne, c'est sa « *capacité à assouvir de manière structurelle ses besoins essentiels* » (7). La sortie de la pauvreté permet aux individus des classes moyennes d'avoir la capacité – même très modeste – d'accumuler un petit capital qui leur permet d'accéder à la consommation (achat d'un téléphone, de biens pour la maison, voire d'une voiture) ou bien d'épargner pour un projet de plus grande envergure, qui peut être l'achat d'une maison, mais également concerner l'éducation des enfants (8). Ces investissements permettent de créer un patrimoine, foncier ou culturel, et de sécuriser la position de ces personnes sorties de la survie. Cette sécurisation est un point essentiel.

On parle beaucoup de l'émergence des classes moyennes en Afrique dans les médias et au sein des entreprises internationales car leur nombre a considérablement augmenté. De fait, en reprenant les chiffres de la Banque africaine de développement (BAD), on comptait à peine 200 millions d'individus appartenant aux classes moyennes sur le continent en 2000. En 10 ans, leur nombre a augmenté de plus d'un tiers, pour atteindre 300 millions en 2010. Cependant, c'est d'abord la marge la plus modeste des classes moyennes qui a le plus grossi : ainsi, les classes moyennes dites supérieures (de 10 à 20\$ par jour et par personne) ont à peine crû de 10%, alors que, dans le même temps, les classes moyennes dites « flottantes » (entre 2 et 4\$ par jour et par personne) ont presque été multipliées par deux, pour atteindre 180 millions (9). Les personnes qui sont entrées dans le groupe des « classes moyennes » sont donc encore très vulnérables et

(5) Cf. Johanna BORNSCHEIN, *The Urban Middle Class in Maputo : Crucial Actor in Bridging the Gap Between the State and the Society or Simply Copying the Elite ?*, Mémoire de Master, IEP de Bordeaux, 2009, p. 140.

(6) Chauffeur de 38 ans dans une ONG internationale.

(7) Dominique DARBON / Comi TOULABOR, *Quelle(s) classe(s) moyenne(s) en Afrique ? Une revue de littérature*, Agence française de développement (Document de travail n° 118), déc. 2011, p. 37.

(8) Les conditions d'étude sont très variées sur le continent. Dans beaucoup de pays, en particulier anglophones, les meilleures écoles secondaires sont payantes – et coûteuses.

(9) Charles LEYEKA LUFUMPA (dir.), *op. cit.*, p. 3.

peuvent retomber très rapidement dans la survie ou dans la catégorie des « pauvres occasionnels » (10).

Un fonctionnement hétérogène

Les grandes dynamiques communes qui viennent d'être décrites ne doivent pas effacer les disparités profondes au sein du groupe. De fait, les classes moyennes sont composées d'individus dont les trajectoires sont particulièrement diversifiées. Le concept de « classes moyennes » est né en Europe dans le cadre très spécifique de la révolution industrielle et de la généralisation du salariat. Ainsi, pour l'Europe, on associe volontiers classes moyennes et salariés. En Afrique, le phénomène est moins lisible. Les classes moyennes sont composées de fait de fonctionnaires – même si, dans certains pays, les fonctionnaires, dont les paies sont modestes et/ou irrégulières, peuvent être presque pauvres. Ils ont un statut et une sécurité d'emploi importante. La croissance régulière du continent a par ailleurs multiplié les opportunités d'emploi dans le secteur privé formel : on trouve donc au sein des classes moyennes des employés de banque, des professions de santé salariées, des vendeurs de téléphonie par exemple. Enfin, les classes moyennes sont également constituées de personnes travaillant dans le secteur privé informel : il peut s'agir de chauffeurs de taxi ne déclarant pas tout ou partie de leurs revenus ou bien de femmes commerçantes qui travaillent dans les gares routières ou les lieux de passage urbains. L'informalité de ces activités n'empêche pas la prospérité des acteurs.

Les trajectoires individuelles sont également très variées. Ainsi, depuis 30 ans, les fonctionnaires ont plutôt subi un déclassement, au moins en terme de statut, alors que les vendeurs informels peuvent être dans une dynamique émergente, sans pour autant avoir fait d'études. En outre, même si le groupe de revenus est comparable, le rapport à la société de ces catégories est très différent (11) : par exemple, un fonctionnaire dont l'emploi est assuré peut se considérer comme un agent de l'Etat, alors qu'un commerçant dont les activités sont informelles peut avoir la sensation de s'être « construit » contre celui-là et s'en méfier. Ces groupes n'ont également pas le même capital social : les fonctionnaires ou employés formels sont lettrés, parlent la langue officielle, alors que cela peut ne pas être le cas des personnes travaillant dans l'informel (12).

L'unité des « classes moyennes » est donc très faible et son pouvoir de mobilisation est en conséquence. Les stratégies de « sous-classes » sont très hétérogènes. Ainsi, les capacités de changement peuvent venir des *upper*

(10) Michaël BRATTON, « Populations pauvres et citoyenneté démocratique en Afrique », *Afrique contemporaine*, vol. IV, n° 220, 2006, p. 39.

(11) Dominique DARBON, « Classes moyennes en Afrique et démocratie », présentation au Séminaire « Développement économique de l'Afrique : la solution par les classes moyennes ? », IFRI, Paris, 27 nov. 2012.

(12) Dans cette perspective, on peut dire que les activités informelles, pour problématiques qu'elles soient, ont une fonction intégratrice, qui pallie les insuffisances des systèmes de formation.

middle classes, qui connaissent les élites et ont le capital social suffisant pour traiter avec elles. Ces capacités de changement portent cependant un risque de collusion important. Les classes moyennes plus basses restent, elles, très méfiantes vis-à-vis du politique, qui est « risqué » car des événements comme les élections ont un fort potentiel de déstabilisation sociale si elles viennent à être contestées. Enfin, les classes moyennes dites « flottantes », les plus nombreuses, ont des positions très variées en fonction des contextes : ainsi, dans un contexte de stabilité, les classes flottantes peuvent se rattacher au « haut » et renforcer le désir de légitimité alors que, dans un contexte de crise, telles que les crises des prix alimentaires comme au Burkina en 2011, elles peuvent plutôt se rattacher aux plus pauvres et renforcer alors leur potentiel de déstabilisation. Il y a donc ici, pour les politiques, un enjeu fort de travail sur ces classes flottantes, d'une part pour les stabiliser et d'autre part pour renforcer leur identité de classe, de manière à ce qu'elles deviennent un potentiel de stabilisation plutôt que de contestation.

Cette variété de situations montre d'abord que le terme est difficile à utiliser et très connoté (13). Cela rappelle, dans une perspective structuraliste, que l'important n'est pas tant la définition d'une catégorie en elle-même que l'accent qui est mis sur sa position et ses relations aux autres groupes de la société (14). Cette diversité indique en outre que la capacité de mobilisation des classes moyennes en tant que classes moyennes, pour revendiquer plus de démocratie ou protester ponctuellement, reste assez faible. D'une part, ces dernières sont majoritairement urbaines, les ruraux étant encore à la marge des classes moyennes. Ce n'est pas un frein aux « révolutions » – la Révolution française ou la Révolution russe ont eu lieu dans des pays ruraux –, mais ça empêche la comparaison avec une mobilisation de type « Printemps arabes » (15). D'autre part, sans être individualistes au sens occidental du terme, les classes moyennes d'Afrique subsaharienne ont des dynamiques fortement individuelles, ce qui limite la constitution de projets et idéaux collectifs.

Une relation ambiguë à la démocratie

Malgré cette faible capacité de mobilisation, les classes moyennes semblent pouvoir être des moteurs de démocratisation, en particulier du fait de leurs aspirations sociales.

D'abord, nous l'avons vu, une partie des classes moyennes a pu accéder à ce statut par le secteur privé, voire informel. Elles sont donc directement concernées par la qualité de l'environnement des affaires. Or, dans l'analyse libérale, le meilleur environnement des affaires est le cadre démocratique,

(13) On pense évidemment là aux « classiques », tels que Karl Marx, *Les Luttes des classes en France 1848-1850*, Gallimard, Paris, 2002 (1850).

(14) Dominique DARBON / Comi TOULABOR, *op. cit.*, p. 32.

(15) Jolyon FORD, *op. cit.*

qui limite le risque politique, permet une prévisibilité des évolutions et promeut une sécurisation juridique des affaires. Comme entrepreneurs, les classes moyennes pourraient donc appeler de leurs vœux une démocratie ou, du moins – nous avons vu les glissements sémantiques récents – un renforcement de la bonne gouvernance.

De plus, une des caractéristiques des classes moyennes est que, sorties des logiques de survie, elles peuvent envisager des projets à plus long terme, dans lesquels l'éducation des enfants tient une place privilégiée. Cet investissement symbolique et souvent financier important dans l'éducation rappelle que les enjeux de la sécurité sont plus aigus pour les classes moyennes que pour les élites. Ainsi, nous l'avons dit, les classes moyennes sont, pour une grande part, récemment sorties de logiques de survie. Elles aspirent donc à sécuriser leur environnement et à créer les conditions de reproduction de leur sécurité pour leurs enfants. Cet accent mis sur l'éducation est intéressant, car il rappelle que les classes moyennes sont les « gagnantes » du système dans lequel elles évoluent et qu'elles « croient » à la mobilité sociale. L'éducation est en outre une variable essentielle dans l'acquisition d'un capital social permettant de sécuriser la position : la culture, les manières et, point très important dans le contexte africain, les langues (16). C'est ce capital social qui permet de sortir des activités informelles et d'accéder à des emplois salariés formels, dans le public ou le privé. Même si les emplois publics sont fortement dévalorisés en terme de salaire, ils restent pour nombre de classes moyennes informelles un idéal de sécurité et de statut social.

La sécurité de l'environnement est donc un élément essentiel pour pouvoir évoluer sur le long terme et constituer un patrimoine. Cet enjeu est rendu plus aigu par le fait que, contrairement aux élites, beaucoup plus cosmopolites, les classes moyennes sont plus ancrées localement. Les élites africaines ont souvent fait leurs études à l'étranger (Europe, Etats-Unis, Inde) ; elles ont donc des pratiques culturelles, un patrimoine et des connexions à l'étranger, ce qui leur permet une solution de repli en cas de crise. Les classes moyennes sont beaucoup plus sensibles aux crises car elles ne peuvent pas toujours y échapper. Dans ce contexte, un environnement sûr est plus qu'un souhait, c'est une nécessité vitale.

En outre, l'idée que le renforcement de la démocratie est lié à de hauts revenus économiques est ancrée de longue date dans les analyses de science politique (17) : « *Un régime politique démocratique a longtemps été considéré comme l'attribut des économies industrialisées à haut revenu [...]* D'autres

(16) La plupart des sociétés africaines présentent un profil multilingue. C'est un enjeu d'intégration sociale et économique majeur. Ainsi, un Kényan éduqué pourra parler au moins une langue de ses parents, le kiswahili et l'anglais – tous deux appris à l'école mais le kiswahili est parlé partout – et peut être la langue régionale si ce n'est pas celle de son groupe d'origine. Dans le même temps, une femme non lettrée d'une région isolée, comme le Greater Pokot, à l'ouest du pays, n'aura pas même accès au kiswahili et ne pourra donc se déplacer hors de sa zone natale, faute de pouvoir communiquer.

(17) Michaël BRATTON, *op. cit.*, p. 33.

recherches ont cependant conduit à revoir cette loi [...] en observant que des « démocraties de troisième génération » se sont installées dans des pays aussi bien riches que pauvres ». Dans cette analyse, les pauvres sont réputés ne pas pouvoir ou vouloir de changements politiques car, tant que les besoins fondamentaux ne seraient pas assouvis, alors les besoins supérieurs passeraient au second plan (18).

Pour l'Afrique, les analyses de type culturaliste ont également développé l'idée que la démocratie n'est pas « faite » pour les pays « en développement » et que la culture « traditionnelle » africaine, telle que l'importance donnée à la famille, va à l'encontre des libertés individuelles par exemple (19).

On attendait donc que les « pré-conditions » de la démocratie soient réunies. Or, la « troisième vague de démocratisation » a montré que des changements pouvaient arriver sans que toutes les pré-conditions soient réunies. Les institutions internationales en ont tiré les conséquences (20) : « *La conversion de la Banque mondiale conduisant à la reconnaissance du rôle institutionnel de l'Etat et la série de libéralisation politique du début des années 1990 ont ouvert une période d'euphorie institutionnelle en faveur de l'orthodoxie politique définie par le modèle historique occidental de la démocratie libérale* ».

Forts de cette corrélation, les organisations internationales et les organismes d'aides ont pu, depuis les années 2000, voir dans les classes moyennes qui sortent justement de la pauvreté des « vecteurs d'une plus grande efficacité de l'aide et [...] explorer d'autres formes de développement » (21).

Pourtant, le rôle des classes moyennes dans de possibles mobilisations politiques et même dans une « simple » revendication de meilleure gouvernance n'a jamais été réellement prouvé.

L'ENRICHISSEMENT N'ENTRAÎNE PAS LA DÉMOCRATIE

Les classes moyennes peuvent donc objectivement être pensées comme groupe dans la mesure où elles ont des intérêts identiques. Cependant, avoir des intérêts identiques ne signifie pas forcément avoir des intérêts communs (22) : « *Loin de constituer un ensemble mobilisable, ce serait une masse inerte fonctionnant de manière grégaire (effet de suivisme et faible capacité à la mobilisation individuelle) et mue essentiellement par le maintien d'avantages individuels et la peur de les perdre* ».

(18) *Ibid.*, p. 24.

(19) Mireille RAZAFINDRAKOTO *et al.*, « Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, vol. IV, n° 220 (Gouvernance et démocratie en Afrique : la population a son mot à dire), 2006, p. 23.

(20) Patrick QUANTIN, « Démocraties et autoritarismes en Afrique subsaharienne : acteurs et enjeux de la construction des catégories », Communication à la table ronde n°4, 8^e Congrès de l'AFSP, 2005, pp. 2-3.

(21) Dominique DARBON / Comi TOULABOR, *op. cit.*, p. 17.

(22) *Ibid.*, p. 47.

La capacité de mobilisation des classes moyennes reste faible, dans la mesure où leurs trajectoires très différentes ne permettent pas d'identifier des intérêts qui transcendent le groupe. La mobilisation pour la contestation des régimes et la revendication de démocratie suit cette règle. Il ne s'agit pas de dire que les classes moyennes sont ontologiquement antidémocratiques ; les corrélations sont évidemment plus complexes. Il faut en revanche s'arrêter sur des cas, très rarement étudiés ou présentés dans les médias, où les classes moyennes sont des facteurs d'inhibition des aspirations démocratiques.

Les classes moyennes sont-elles « naturellement » démocrates ?

Les classes moyennes n'ont pas forcément intérêt à la démocratie. Nous l'avons dit, elles peuvent préférer la stabilité au jeu démocratique qui, passant par des luttes électorales, comporte également du risque (23). Cette crainte est légitime. Si, au Ghana, les élections sont depuis 20 ans à la fois compétitives, sûres et démocratiques, ce pays reste une exception dans la sous-région ouest-africaine. Les élections sénégalaises se sont « bien » terminées, mais les émeutes de Dakar ont pu faire craindre le pire. En Côte d'Ivoire, pays qui comptait et compte toujours une véritable classe moyenne, en particulier à Abidjan, le pire n'a pas été évité. Ces deux derniers exemples peuvent constituer des repoussoirs pour d'autres pays de la zone.

Ainsi, au Burkina, quand on objecte que Blaise Compaoré est en poste depuis 1986, ce qui le met dans le clan des dirigeants africains ayant des longévités record, les Burkinabés admettent bien volontiers que le jeu démocratique n'est pas à l'œuvre, mais, « au moins », disent-ils, « il y a la paix ». On comprend aisément que, entourés du Mali, du Niger, de la Côte d'Ivoire, les Burkinabés fassent de la paix – même hors du champ démocratique – une vertu.

De même, en Angola, la démocratie en place est « *hautement dysfonctionnelle et ses inégalités sociales extrêmement visibles. Cependant, la longue guerre civile du pays reste dans les mémoires et reste un facteur important qui empêche les soulèvements urbains de se répandre dans les bidonvilles de Luanda* » (24).

Pour revenir sur l'exemple du Burkina, la crise d'avril 2011 était complexe car multiforme. Elle a mis en jeu des acteurs très différents, plutôt issus des classes moyennes, soit par l'éducation (étudiants), soit par la stabilité de leur emploi (magistrats). La mobilisation sociale ne portait pas sur des questions de « démocratisation ». Les revendications étaient plus sectorielles : les élèves et étudiants protestaient contre le décès d'un des leurs à la suite

(23) Hélène QUENOT-SUAREZ, enquête de terrain, Accra, janv. 2011. Une partie des résultats de ces recherches est reprise dans Hélène QUENOT-SUAREZ, *Consommer dans un environnement incertain : le paradoxe des classes moyennes africaines*, Notes de l'IFRI, mars 2012, 43 p.

(24) Jolyon FORD, *op. cit.*

d'un passage à tabac par la police ; les syndicats dénonçaient l'augmentation du coût de la vie et les militaires se sont mutinés pour protester contre la condamnation, par un tribunal civil, de certains de leurs membres. La mutinerie s'est dirigée contre les gradés et contre les commerces de la ville, largement tenus par des étrangers. Cela a obligé le président Compaoré à se réfugier dans sa ville natale de Ziniaré. En outre, les magistrats, eux, ont également protesté contre la mise en cause de leur jugement et les commerçants contre la mise à sac de leurs magasins.

La contestation était donc particulièrement éclatée. Elle avait pour cible les dirigeants, mais ne portait pas réellement de revendication démocratique. Pendant plus de 20 ans, un « pacte social » a lié la famille Compaoré au peuple burkinabé. Les Compaoré menaient des affaires florissantes, mais garantissaient la sécurité au pays. La contestation est arrivée quand l'enrichissement du clan et des affiliés, des hauts gradés de l'armée par exemple, a mis en danger ce « pacte de stabilité » : l'enrichissement indécent des hauts gradés a conduit à un manque de respect de la part des militaires de la base (25) : *« Ainsi, sans justifier les débordements des militaires, il apparaît que l'écart s'est creusé entre la base et les officiers, qui gèrent leur carrière comme des businessmen et possèdent des villas dans l'extravagant quartier de Ouaga 2000, et a entraîné un profond mécontentement. Cette liberté de s'enrichir, garante de la paix civile, a donc creusé un fossé irréconciliable avec une population qui voit son pouvoir d'achat, souvent bas, s'affaiblir encore et est ainsi devenue la raison même des troubles qui traversent le Burkina ».*

Il semble donc difficile de parler de « printemps africain ». Certes, les contestations visaient un régime en place de longue date mais, si le système politique installé par Blaise Compaoré est loin d'être exempt de critique, il laisse cependant une liberté et des possibilités que ne permettaient sans doute pas les régimes d'Afrique du Nord. En outre, les contestations ont été sectorielles, bien plus que « de classe ». Enfin, le changement de Premier ministre et les négociations qui ont suivi ces contestations ont permis un certain retour au calme, qui semble montrer que ces révoltes n'étaient de fait pas des « révolutions ».

Cette préférence pour des régimes stables plutôt que pour des régimes démocratiques peut étonner. Il faut cependant raisonner dans un contexte africain où, par manque de capacités financières ou de capacités humaines, les institutions sont souvent très faibles. Des « hommes forts » peuvent permettre de pallier cette faiblesse. Le jeu démocratique ouvert, en particulier avec les élections réellement concurrentielles, peut apparaître comme trop dangereux puisque mené dans un cadre où les institutions ne sont pas à même de garantir la stabilité et la pérennité du système.

(25) Hélène QUÉNOT-SUAREZ, « Crise burkinabé : le divorce du peuple et du pouvoir ? », *L'Afrique en questions*, n° 8, mai 2011, disponible sur le site Internet ifri.org/?page=detail-contribution&id=7149& id_provenance=103&provenance_context_id=1.

On peut évidemment regretter cette faiblesse des institutions. Pourtant, à bien des égards, pour les classes moyennes, la faiblesse des institutions est, nous allons le voir, une ressource paradoxalement constitutive de leur statut.

Des défaillances instrumentalisées

Si la corruption reste un élément dramatique et handicapant dans la vie des individus et des institutions, elle peut, dans certains cas, être instrumentalisée, en particulier chez les classes moyennes et dans un cadre institutionnel défaillant. Les classes moyennes sont au cœur de ce rapport ambivalent à la corruption, car elles en sont les premières victimes, bien qu'elles disposent également des moyens financiers pour y répondre dans certains cas.

La corruption a des effets très néfastes dans la vie quotidienne de la population. Elle touche par exemple les transports : ainsi, les rackets réguliers sur les lignes de bus interurbains au Kenya se répercutent sur le prix des billets et contraignent parfois les opérateurs de bus à emprunter des itinéraires plus longs et en moins bon état, au risque d'abîmer les véhicules et de mécontenter les usagers, pour éviter cette corruption endémique. Ce type de corruption affecte profondément les classes moyennes, dont la relative aisance devrait leur donner la liberté de se déplacer plus facilement. En outre, elle grève les affaires et influe sur le prix des denrées.

En revanche, la corruption peut paradoxalement être positive pour les affaires au jour le jour. Elle permet d'obtenir plus vite des permis ou des papiers par exemple. Les vendeurs de rue, souvent illégaux, paient fréquemment « quelque chose » aux autorités pour qu'elles les laissent faire leur commerce. La limite entre formel et informel, légal et illégal, est alors brouillée dans la mesure où les vendeurs de rue, pas toujours lettrés, n'ont pas nécessairement conscience que leurs « taxes » aux autorités constitue une forme de corruption et se considèrent légitimes dans leur activité.

La corruption peut donc apparaître comme une « solution », imparfaite et court-termiste à la faible efficacité des institutions, que ce soit pour délivrer des services (papiers) ou parvenir à payer les fonctionnaires (corruption policière).

Ces institutions faibles sont couplées à un marché du travail difficile sur le continent africain. Ce marché du travail est marqué par le manque d'offres salariées et par le nombre de jeunes diplômés, la population étant jeune. Nous l'avons dit, c'est une différence majeure avec les classes moyennes européennes, ancrées dans un contexte socio-historique donné et non reproductible où le salariat est majoritaire, les industries nombreuses et les Etats généralement forts. En outre, en Afrique, le salariat n'implique pas automatiquement des revenus suffisants pour assurer la sécurité d'un

foyer (26) : « Cette notion de classe moyenne peut-elle avoir un sens unique lorsqu'on sait, par exemple, que les fonctionnaires ou plus largement les "gens du public" en Côte d'Ivoire disposent de revenus qui les placent dans la catégorie inférieure à celle de la classe moyenne ? ».

Pour pallier cette faiblesse, nombre d'actifs sont en réalité « multi-actifs » : ils cumulent plusieurs emplois et c'est ce cumul qui permet leur entrée dans le groupe « classes moyennes ». Ainsi, la plupart des travailleurs africains transcendent les catégories de formel et d'informel et cumulent une activité dans chaque secteur. Martin Oteng-Ababio et Ernest Agyemang (27) développent un exemple extrêmement intéressant pour le Ghana. Les embouteillages très importants d'Accra ont conduit à un développement récent et rapide de motos-taxis, appelées « okada ». Or, ces motos-taxis sont illégales car la législation interdit l'usage commercial des deux-roues, contrairement à d'autres pays de la zone, comme le Togo, où cette activité est très développée. Le développement des motos-taxis à Accra se fait donc malgré l'interdiction légale, les autorités n'ayant pas la capacité de réguler efficacement le trafic ni celle de sanctionner efficacement cette activité. De manière logique, 80% des conducteurs sont de jeunes gens sans formation, souvent migrants (28), qui louent leurs motos à la journée. De manière plus étonnante cependant, les 20 % restants sont des employés du secteur formel, qui ont la capacité financière de s'acheter une moto et l'utilisent quelques heures par jour comme complément de revenus.

Dans ce cas précis comme dans beaucoup d'autres, les classes moyennes profitent du secteur informel, au moins pour compléter les revenus. Cette mixité permet d'avoir un « statut » officiel par l'emploi formel, ainsi qu'une sécurité de revenus, même s'ils sont modestes. Cette pratique très généralisée montre que les limites tracées entre les catégories sont en fait floues et que la caractéristique des activités africaines est la diversité.

Cet état de fait pose un problème fondamental dans la revendication de la démocratie et au contrôle des institutions : l'informel étant utile aux classes moyennes – comme aux pauvres et aux plus riches d'ailleurs –, ces dernières n'ont pas d'intérêt à voir l'Etat renforcer sa capacité de contrôle sur ces activités. L'informalité, qui apparaît à l'observateur extérieur comme une faiblesse, un manquement du système, est dans les faits un facteur de stabilisation essentiel pour les revenus des classes moyennes.

(26) Dominique DARBON/Comi TOULABOR, *op. cit.*, p. 47.

(27) Martin OTENG-ABABIO / Ernest AGYEMANG, « Virtue out of necessity ? Urbanisation, urban growth and okada services in Accra, Ghana », *Journal of Geography and Geology*, vol. IV, n° 1, mars 2012, pp. 148-162.

(28) L'usage des deux-roues est beaucoup plus développé au nord du pays, rejoignant en cela les usages en vigueur chez le voisin burkinabé.

LES CLASSES MOYENNES PEUVENT-ELLES
FAIRE FLEURIR DES PRINTEMPS AFRICAINS ?

Les classes moyennes aspirent donc à une certaine stabilité, qui n'est pas toujours démocratique, et savent jouer des dysfonctionnements des systèmes politiques et sociaux dans lesquels elles évoluent. Ces caractéristiques n'empêchent cependant pas les classes moyennes de s'impliquer et de contribuer à faire évoluer leur environnement. Ainsi, méfiantes vis-à-vis de la politique, elles se mobilisent dans des champs alternatifs comme le champ religieux, plus inattendus mais non moins efficaces.

Une méfiance vis-à-vis du politique

Nous l'avons vu, le jeu politique, en particulier autour des élections, est souvent perçu comme un risque majeur d'instabilité politique. De plus, se lier avec les hommes politiques, même locaux, c'est créer des conditions de dépendance qui peuvent être bénéfiques pour accéder à certains services ou marchés, mais également devenir un risque lorsque, comme au Ghana, les alternances politiques et donc le renouvellement du personnel partisan, sont réguliers. On se retrouve alors « dans l'opposition ». Dans ce cas, la neutralité – qui n'est pas un désintérêt – peut apparaître comme plus prudente.

En outre, l'universalité de la démocratie n'est pas acquise. Elle peut apparaître, dans ses formes présentes, comme un produit d'importation, d'autant, nous l'avons vu, que les institutions internationales se sont emparées du concept pour promouvoir des environnements économiques plus « sains » et l'ont imposé dans de nombreux cas (29) : « *Hitherto littered with military and one-party dictatorships and personal rulers, these countries [of the global South] were forced to abandon their "old ways" and embrace liberal democracy – the kind of democracy practiced in the West but now foisted on weaker States as a precondition for aid and productive cooperation* ».

Enfin, même si de nombreux exemples de changements politiques sont très positifs sur le continent, le politique peut toujours apparaître comme un repoussoir. L'exemple sud-africain, l'excellente santé démocratique du Ghana sont évidemment des modèles ou des sources d'inspiration sur le continent. Pour autant, la politique reste en Afrique couramment une « politique du ventre » (30), où les élus profitent d'une rente de situation pour s'enrichir et distribuer, sans considération pour le bien général. Au-delà de la question de l'efficacité des institutions, se pose, plus profondément, la question des valeurs portées par le politique. Force est toutefois de constater qu'elles restent faibles. Au Kenya, alors même que les enseignants

(29) Usman A. TAR, « The challenges of democracy and democratisation in Africa and Middle East », *Information, Society and Justice*, vol. III, n°2, juil. 2010, p. 81.

(30) Jean-François BAYART, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris, 1989, 439 p.

ont été en grève pendant plusieurs semaines pour obtenir une augmentation de salaire, les membres du Parlement (MP) ont également demandé une hausse de leurs revenus. Leur salaire étant de 13 000\$ mensuels, ce qui les place à un rang confortable de rémunération à l'échelle du continent, leur demande a été particulièrement mal acceptée et a donné lieu à des manifestations (31).

Dans ce cas, comme au Burkina, l'enrichissement des élites politiques, pour peu moral qu'il soit, n'a, pendant longtemps, pas entraîné de manifestations dans la mesure où le « pacte » entre les élites et la population était respecté. L'argent gagné ou détourné était redistribué et l'équilibre général était ainsi préservé. Dans un contexte d'enrichissement généralisé, les risques de déclassement et les injustices deviennent paradoxalement plus sensibles. L'augmentation des prix des denrées alimentaires ou de l'essence sont alors particulièrement mal vécues, les populations considérant qu'elles auraient pu être régulées par les élites.

Les classes moyennes peuvent évidemment devenir des forces de changement. Quand le régime en place n'est plus à même de fournir des ressources (des écoles, des emplois) et du sens (acceptation du pouvoir, légitimité) ou lorsqu'il contraint les classes moyennes et ne leur permet plus d'évoluer. Ce qui a frappé durant les Printemps arabes, c'est l'importance du rôle de la jeunesse – et même de la jeunesse connectée. Ce ne sont pas les classes moyennes en tant que telles qui sont des moteurs de changement, mais bien plutôt les marges de cette classe (par exemple les jeunes, les femmes), qui pourraient, au vu de leurs études et du niveau de vie de leurs parents, légitimement revendiquer pour eux un emploi, un niveau de vie particuliers. Il y a révolte quand le régime empêche cette accession au bien-être.

Dans ce contexte, la revendication politique reste complexe pour les classes moyennes. Comme « gagnantes » du système, elles n'ont pas toujours intérêt à un changement des pratiques. Quand elles en sont victimes, comme c'est le cas dans l'exemple donné pour le Kenya, elles ont plus à perdre que les autres catégories de population. Pourtant, les sociétés africaines évoluent de manière rapide, tant socialement que politiquement. On doit donc supposer des forces de changement à l'œuvre. Peut-être la vision occidentale du politique ainsi que la focalisation sur les Printemps arabes a-t-elle conduit les observateurs à minimiser les autres formes de mobilisation sociale, qui sont particulièrement variées et fortes sur le continent et qui influent, de manière indirecte mais très efficace, sur le politique.

(31) « Kenyan MPs' proposed pay raise sparks protest », *Aljazeera*, 9 oct. 2012, disponible sur le site Internet www.aljazeera.com/news/africa/2012/10/2012109143920851960.html.

Des pratiques alternatives de la démocratie

Il ne faut d'abord pas minimiser les formes politiques africaines non liées au jeu électoral et partisan. Bratton (32) indique que les Africains semblent avoir un « *esprit de clocher* ». De fait, ils contactent d'abord les notables locaux en cas de problème. Ces notables n'appartiennent pas nécessairement au monde politique : ils peuvent être des chefs traditionnels – qui ont parfois, comme au Ghana ou au Niger, des pouvoirs reconnus par l'État – ou des *big men*, apparentés ou non, dont les ressources financières et les relations permettent de dénouer un problème, au risque pour le demandeur de se trouver dans une situation de débiteur.

Le recours à des voies politiques non partisans n'est pas nécessairement informel. Au Ghana, par exemple, la démocratie locale est réputée non partisane : elle a été voulue ainsi dans la Constitution de 1992 pour permettre une « démocratie à l'africaine », basée plutôt sur le consensus que sur le jeu partisan. Cela induit des dynamiques de personnalisation du pouvoir local qui peuvent apparaître à un observateur extérieur comme des relations clientélistes. Dans les faits, cependant, l'accès aux dirigeants locaux s'inscrit dans la continuité de pratiques bien ancrées et non nécessairement politiques : avec le renforcement des gouvernements locaux, les élus locaux ou responsables de quartiers sont devenus des interlocuteurs au même titre que le sont les chefs traditionnels, religieux ou les *big men* locaux. Les Africains ont donc pour se faire entendre une palette importante d'interlocuteurs de nature très différente, dont il ne faut sous-estimer ni l'influence ni la capacité de régulation de la vie politique.

Les Africains sont en outre particulièrement intégrés dans des réseaux de sociabilité variés. Sur une population plus pauvre que les classes moyennes, donc réputée moins impliquée dans les associations et la démocratie, Bratton (33) indique que plus de la moitié sont membres actifs ou dirigeants officiels d'un groupe religieux. Ils participent volontiers à des réunions communautaires ou informelles. L'identité de classes moyennes se construit d'ailleurs sans doute plus dans des lieux particuliers, tels que des églises, des clubs ou des réunions syndicales, plutôt que par l'appartenance à un même segment de revenus.

L'influence des organisations religieuses n'est pas à minimiser. D'abord, elles sont des cadres de socialisation importants et permettent également une régulation de la pauvreté par les actions de charité. De plus, dans des contextes de sociétés largement non laïques, elles sont très actives dans la « société civile » et en relation avec le politique. Au Ghana, par exemple, la population est majoritairement chrétienne et très religieuse. Cette implication dans les Eglises a pour conséquence une formulation des enjeux politiques en termes moraux. Certains termes, comme ceux de « respon-

(32) Michaël BRATTON, *op. cit.*, p. 46.

(33) *Ibid.*

sabilité » ou d'*accountability* sont d'ailleurs utilisés dans les deux registres, religieux et politique. Les Ghanéens, fiers du fonctionnement de leur démocratie, sont très vigilants sur le déroulement des élections. Les Eglises sont partie prenante de cette vigilance et, par exemple, la Conférence des évêques du Ghana publie régulièrement des lettres sur la vie politique du pays, en particulier sur les élections (34).

Outre le fait qu'il y ait des types de mobilisations alternatives, la mobilisation se fera plus probablement sur des thèmes qui ne touchent pas directement la démocratie mais en font un outil d'accès à l'égalité et à la justice. Cela va toucher, en particulier, la répartition des fruits de la croissance généralisée, qu'elle soit due à des industries extractives ou à une augmentation d'autres activités. C'est la revendication de certains droits qui permettra, de manière indirecte, à la démocratie de s'améliorer et, si nécessaire, de revendiquer des changements de régimes politiques.

Le court-circuitage de l'Etat officiel, par le recours aux chefs traditionnels, politiques et religieux ou aux *big men* locaux, constitue un mode d'appropriation de la démocratie qui fait sens dans le contexte d'Etat et d'institutions faibles et/ou corrompus. Dans ce cadre, les relations interpersonnelles sont à la fois plus simples et plus sûres et permettent des changements plus conséquents. Il ne s'agit pas de dire que les Africains sont hermétiques, par principe, à la démocratie comme unique cadre institutionnel. Simplement, les pratiques démocratiques fleurissent dans des lieux plus inattendus, palliant ainsi les défaillances de systèmes parfois faibles. Malgré des crises majeures (comme en Côte d'Ivoire) et des Etats structurellement faillis (comme en République démocratique du Congo, en Centrafrique ou en Somalie), les populations d'Afrique subsaharienne ont démontré leur capacité à investir démocratiquement le politique et à faire évoluer favorablement les institutions et les pratiques d'Etats dans les années 1990. Les pays qui se sont soulevés lors des Printemps arabes n'avaient pas cette expérience d'un espoir de changements politiques majeurs. Les Africains du sud du Sahara savent ne pas tout attendre des institutions politiques, mais restent attentifs à leur évolution, en créant, si nécessaire, des voies alternatives de pratique du politique.

* *

*

L'émergence des classes moyennes apparaît donc en Afrique comme une variable positive, pouvant indirectement favoriser les potentialités/possibilités d'un cercle vertueux pour renforcer la démocratie. Il n'existe en revanche pas de lien direct et automatique entre leur émergence et le renforcement de la démocratie. Les variables à l'œuvre sont trop nombreuses et tout ramener à l'enrichissement d'une partie de la population reviendrait

(34) Cf. le site Internet cbegha.org/cbc/.

à rendre l'amélioration des cadres économiques seule responsable des améliorations politiques.

Ces dynamiques complexes et contradictoires montrent à quel point les sociétés africaines résistent à nos cadres normatifs. Elles invitent plus généralement à remettre à plat nos critères d'analyse (« classes moyennes », mobilisation, « société civile ») et à observer ces mouvements pour mieux les comprendre. Il semble nécessaire de poursuivre des actions de renforcement des institutions destinées à offrir aux classes sociales émergentes le plus large choix de vie, de politique et d'emploi possible.

L'attention portée à l'influence positive des classes moyennes sur la démocratie ne doit pas faire oublier que, si leur émergence n'est pas encadrée, elles peuvent aussi devenir de puissants facteurs de déstabilisation. De fait, l'émergence et le renforcement d'une classe moyenne dans des pays où la pauvreté est encore très présente pourraient contribuer à exacerber les conflits sociaux. Il semble donc nécessaire que les institutions internationales continuent à accompagner les pays africains dans le développement de leurs capacités, de leurs institutions et dans leurs programmes de lutte contre la corruption. Si les classes enrichies sont laissées seules responsables de la démocratisation de leur pays, le risque est grand de voir fleurir sur le continent africain, non des « printemps », mais des scénarios de violence sociale, comme en Afrique du Sud ou au Nigeria, qui sont pourtant deux des pays les plus riches du continent.